



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 27595

Texte de la question

Mme Ségolène Royal appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le manque de médecins ophtalmologistes. La responsable de deux magasins d'optique à Bressuire (20 000 habitants, zone de clientèle de 40 000 à 50 000 personnes) dans les Deux-Sèvres qui emploie en tout 12 personnes l'a alertée sur le fait que les deux médecins ophtalmologistes de la ville viennent de cesser leur activité fin septembre, l'un pour départ anticipé à la retraite, l'autre pour convenances personnelles. Un appel a été lancé à tous les CHU de France afin de trouver un médecin intéressé par une installation à Bressuire. Cet appel a également été adressé à tous les ophtalmologistes des Alpes-Maritimes et de Vaucluse où la population médicale est impressionnante : plus de 350 médecins spécialistes en ophtalmologie rien que sur ces deux départements alors que dans les Deux-Sèvres ils sont tout juste une quinzaine. A l'heure de la réforme de la sécurité sociale, elle lui demande s'il ne pense pas qu'il y a là une part de la solution pour combler son déficit. En effet les médecins de ces zones surpeuplées médicalement vivent grâce à des patients qui « consomment » de la consultation remboursée ! Cette situation se répète malheureusement dans d'autres secteurs de médecine spécialisée. Compte tenu de l'urgence, elle lui demande dans quels délais il pense mettre en place une carte médicale répartissant au mieux les médecins toutes spécialités confondues.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Royal](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27595

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8378